



DÉCISION

N° : 2025-39

Exécutoire le : 21 FEV. 2025

Publiée / Notifiée le : 21 FEV. 2025

Visée le : 17 FEV. 2025

MARCHES PUBLICS
Consultation CSL-25001
Finalisation de la candidature UNESCO Man And Biosphère
Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une consultation sans publicité

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer la consultation Csl-25001 relative à l'accompagnement de la finalisation de la candidature Man And Biosphère de Grand Lac à compter du 19/02/2025 et jusqu'au 01/10/2025

Les montants de l'offre acceptée sont les suivants :

- Base 19 320 € HT
- PSE : 560 € HT (C1 et C2)
- Réunions supplémentaires sur bons de commande dans un maximum de 5 000€ HT

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise A LA NATURE. Domiciliée 10 Croix Lachat 73420 MERY.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- A LA NATURE

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunale et gens du voyage
le 10/02/2025 11:32:03



Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président, délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2025-39 : Consultation CSL-25001 - Finalisation de la candidature UNESCO Man And Biosphère - Attribution

Date de transmission de l'acte : 17/02/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 17/02/2025

Numéro de l'acte : dec903 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250210-dec903-AR

Date de décision : 10/02/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.7. Actes spéciaux et divers